



TRAVAIL EN HAUTEUR Réglementation + Utilisation du harnais - RECYCLAGE

TH Règl + Harnais RECY



Article L4121-1 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.

- Prévention des risques.
- Information et formation.
- Organisation et moyens adaptés.

OBJECTIFS :

- Rappel sur les risques liées au travail en hauteur.
- Rappel sur l'utilisation d'un harnais antichute.
- Analyser sa situation de travail.
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne travaillant sur toitures, passerelles, charpentes... ou utilisant certains équipements tels que échelles, échafaudages, plates-formes de travail.
- Toute personne utilisant un harnais antichute.

EFFECTIF :

De 4 à 8 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

165,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir suivi une formation sur le travail en hauteur et l'utilisation des harnais.
- Venir avec ses EPI : chaussures de sécurité, harnais et casque.

DURÉE :

3,50 heures, soit 1 jour

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- PowerPoint, vidéos
- Support de cours
- Mise en pratique avec le matériel adéquat

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

*Article R4323-106 : L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une **formation** adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.*

Règlementation :

- Définition du travail en hauteur.
- Surveillance médicale.
- Les principes généraux de prévention.
- Les obligations et les responsabilités.

L'orientation de la prévention en matière de travail en hauteur :

- Les protections collectives.
- Les protections individuelles.

Utilisation du harnais :

- Les règles d'utilisation.
- Les points d'ancrage.
- Les vérifications.
- Les risques liés à l'utilisation.

Les échelles, les échafaudages, les nacelles, etc... :

- Les règles d'utilisation.

PRATIQUE :

- Vérifications du harnais.
- Mise en place du harnais.
- Entraînement au port du harnais.
- Mise en situation.